

Etats généraux du travail social de proximité

Renens, le 17 septembre 2015

Compte-rendu

Ce compte-rendu et les documents qui l'accompagnent sont à disposition sur le site www.relais.ch/structures/relier, ainsi que d'autres informations en matière de travail social de proximité, notamment le répertoire d'adresses des travailleurs sociaux de proximité (TSP) actifs sur le canton de Vaud.

La Plateforme vaudoise TSP est à disposition pour toute remarque ou question sur les documents joints, ainsi que sur le travail social de proximité en général.

Note : dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, le présent document utilise parfois le masculin pour désigner des personnes de l'un ou l'autre sexe.

Contact de la Plateforme vaudoise TSP :

Kim Carasco
Coordinateur de la Plateforme vaudoise
Janvier 2016

INFORMATIONS - RESEAU - ADDICTIONS

Rue Enning 1
1003 Lausanne
T 021 323 60 58

www.relais.ch/relier
relier@relais.ch

Avant-propos

Le monde actuel confronte les individus, et en particulier les jeunes, à de nombreux écueils qui peuvent menacer leur intégration dans la société : décrochage scolaire, désinsertion, endettement, chômage, consommation de substances psychotropes. Le travail social de proximité joue un rôle contribuant à prévenir l'émergence de tels problèmes et permet d'intervenir le plus tôt possible lorsque ces situations se présentent. Il contribue en outre à favoriser la promotion d'un environnement favorable pour tous en travaillant avec les acteurs du milieu dans lequel il intervient. C'est une fonction ayant connu un développement considérable dans le canton de Vaud. Pourtant, la fonction et le rôle d'un TSP sont encore méconnus.

Afin de répondre à ce constat, la Plateforme vaudoise des travailleurs sociaux de proximité (TSP¹), regroupant 46 professionnels de 23 dispositifs, a organisé des Etats Généraux à Renens le 17 septembre 2015. Sous l'intitulé « Mais que font les TSP ? », cette demi-journée d'informations et d'échanges entre TSP, représentants politiques et réseau institutionnel avait comme objectif de visibiliser les ressources vaudoises, valoriser les pratiques et les savoir-faire, ainsi que les appréhender dans leurs dénominateurs communs, tout comme dans leurs variabilités propres aux contextes d'intervention.

En première partie, des présentations ont permis de contextualiser le travail des TSP. Puis, des illustrations concrètes d'intervention ont été présentées et discutées avec les professionnels de terrain autour de thèmes mobilisant également les communes : l'espace public et le sentiment d'insécurité, l'insertion professionnelle, la consommation et la vulnérabilité, ainsi que la question du genre. La dernière partie a permis à des spécialistes de différents champs professionnels de s'exprimer sur les enjeux actuels et les perspectives futures concernant le travail social de proximité.

Reprenant les mots d'un intervenant de la journée, ces Etats Généraux auront été des états généraux en informations, en réflexions et en perspectives. Les Etats Généraux du travail social de proximité ont rencontré un franc succès, avec la participation de plus de 150 professionnels de champs variés (santé, police, école, animation socioculturelle, ...), de représentants politiques ainsi que des administrations communales et cantonales. De l'avis général, les interactions et échanges ont été riches et variés. Une très bonne dynamique qui est appelée, à n'en pas douter, à perdurer afin d'accompagner le développement du travail social de proximité sur le canton de Vaud.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes et les institutions qui ont contribué à la réalisation des Etats Généraux du travail social de proximité. En premier lieu, nos financeurs, Lausanne Région, l'Etat de Vaud par le biais du Service de la santé publique, ainsi que la Fondation Isabelle Hafen. Un merci tout particulier à la commune de Renens qui nous a gracieusement mis à disposition la salle, ainsi que l'apéritif. Nos plus vifs remerciements également à toutes les personnes qui sont intervenues à cette occasion, pour la richesse de leurs interventions comme pour le soutien au travail social de proximité. Nous remercions les Entreprises d'insertion du Relais pour le buffet et l'apéritif, les jeunes de la région qui nous ont secondés pour l'accueil, pour le service, et également pour la réalisation du graphisme de l'affiche. Et enfin, bien sûr, tous les TSP pour leurs apports essentiels aux Etats Généraux, ainsi que pour leur implication quotidienne sur le terrain auprès des personnes démunies et de leur environnement.

Ce document est un compte-rendu synthétique constitué sur la base de prises de notes des présentations et des discussions, et qui n'engage en rien leurs auteurs.

¹ Parfois également nommés 'éducateurs de rue', 'travailleurs sociaux hors-murs-TSHM', 'animateurs de rue', ... L'appellation la plus courante dans le canton de Vaud, travailleur social de proximité (TSP), sera retenue dans ce document.

Accueil politique

Myriam Romano, municipale à Renens et députée

Une politique de la jeunesse est **une politique publique majeure pour une commune**. La ville de Renens dispose depuis plusieurs années d'un secteur jeunesse qui intervient selon les principes de participation recommandés par la Commission fédérale de l'enfance et de la jeunesse, soit les fameux principes du pour, par, avec les jeunes.

Mais que font les TSP ? Il est en effet nécessaire de clarifier et de rendre ce travail plus lisible et visible. Si cette fonction existe bel et bien, il n'y a pas encore de formation ad hoc : les TSP sont tour à tour des animateurs socioculturels, des éducateurs, des assistants sociaux. Le travail social est clairement le cœur de leur activité. Pourtant, on confond parfois le TSP avec le pompier de l'espace public. Le politique a souvent des attentes fortes et attend des résultats rapides à court-terme, visibles, et notamment en période pré-électorale.

Toute personne qui fait du travail social sait que la base du **travail social de proximité**, c'est de **créer du lien et de la confiance dans la durée**. Ce n'est qu'à ces conditions-là que le travail éducatif, de prévention, d'accompagnement, peut véritablement se faire. Il est important de ne pas rester seul, mais de **travailler en réseau**, avec d'autres partenaires du terrain, comme par exemple les autorités, les jeunes, la police, les enseignants, le voisinage, les parents, etc. A l'heure où les espaces publics doivent de plus en plus se partager entre différents utilisateurs, provoquant parfois des frictions, il est plus que jamais nécessaire de rendre lisible et visible le travail des TSP. Les TSP figurent parmi les acteurs incontournables d'une bonne cohésion sociale qui favorise le « vivre ensemble ».

Mise en contexte

Kim Carrasco, coordinateur de la Plateforme vaudoise des TSP, Rel'ier (Fondation Le Relais)

La Plateforme des TSP du canton de Vaud, coordonnée par Rel'ier avec le soutien du Service de la santé publique du canton de Vaud, est née en 2002 face à l'augmentation importante de nouveaux postes de TSP, souvent fort hétérogènes. Son but est de valoriser les projets existants, de les appréhender dans leur variabilité et de dégager des pistes d'interventions pour d'autres régions. Depuis lors, on est passé de 5 dispositifs à 24 en 2015.

Un dispositif de travail social de proximité est à géométrie variable: il peut se décliner de multiples façons en fonction de chaque réalité locale. A première vue, il pourrait sembler assez chaotique, désorganisé. La diversité se constate particulièrement aux niveaux suivants :

- Public-cible : jeunes en général, jeunes en difficulté, adultes en difficulté
- Rattachement structurel : communal, intercommunal, régional, cantonal, voire institutionnel
- Mandat : accompagnement individuel, développement de projets communautaires, prévention des comportements à risques et promotion de la santé.

Dans le canton de Vaud, on retrouve trois grands types de mandats de TSP : des mandats 'jeunesse' en général communaux, des mandats 'adultes' ou 'marginalité/toxicodépendance' plus régionaux, ainsi que des mandats cantonaux de 'prévention des comportements à risques ou promotion de la santé' auprès des jeunes. Des cartes montrent la répartition de ces dispositifs (*voir annexes*).

Au-delà de ces diversités, il est possible de tirer quelques principes-clés et similitudes fondamentales entre ces fonctions reprises dans la tentative de définition suivante :

Le travail social de proximité consiste à aller à la rencontre de personnes en situation de vulnérabilité sur leurs lieux de vie pour les aider à préserver ou rétablir leurs liens avec la société. Il met en œuvre des réponses diversifiées et participatives, adaptées au profil et aux besoins de chacun. Il favorise ainsi l'insertion dans la société et permet aux personnes concernées d'y retrouver leur place en développant leurs propres ressources. Par son action d'accompagnement et d'orientation, le TSP agit en complémentarité des structures sociosanitaires spécialisées.

Présentation 'Ces jeunes qui occupent l'espace public : quels risques pour qui ?'

Annamaria Colombo, HETS Fribourg, HES-SO.

Cette conférence a permis de questionner le rôle que peut jouer le travail social en général et le TSP en particulier pour accompagner des jeunes 'à risques'. La compréhension de ces pratiques dites à risques et la réaction inhérente dépendent de la représentation que l'on a de ces risques, construite socialement.

Le modèle culturel qui domine nos sociétés occidentales actuelles est caractérisé par la centralité de l'individu. Cela change les rapports entre les individus et provoque une incertitude importante, avec la multiplication des points de repères et des sources de transmission : la famille, l'école, les médias. Plus les repères se multiplient, plus ils deviennent embrouillés, et plus les choix individuels deviennent difficiles et incertains.

En s'appuyant sur différents travaux en sciences sociales, l'auteure propose de lire le rapport à la marge comme une question essentiellement identitaire, une manière de prendre sa place dans la société, même si c'est de façon paradoxale par des comportements à risques, par ex. : consommation de psychotropes, automutilation, pratiques sexuelles à risques, etc. Les inégalités ne peuvent plus être lues en termes socio-économiques, elles sont davantage vécues sur le plan identitaire, liées à un déficit de reconnaissance. Certains auteurs de travaux sur la reconnaissance, notamment Axel Honneth, montrent que certains groupes sociaux (associations LGBT², migrants, ...) revendiquent ainsi non plus l'accès à des ressources, mais davantage d'être reconnus dans leurs particularités identitaires et leur façon spécifique de prendre une place dans la société.

Dans cette perspective, la prise de risque permet de dépasser les limites, d'obtenir une sensation d'euphorie, la recherche de plaisir pour vivre passionnément, intensément sa vie. Mais le risque est perçu de façon ambivalente, il est soit idéalisé et à valoriser, soit dangereux et donc à gérer. Il peut être idéalisé, car le risque est aussi associé à la créativité, à l'initiative, encouragé au service de la performance professionnelle. Une valorisation du risque qui fait écho aux jeunes dans leur phase de transition vers l'âge adulte : à travers l'expérimentation, ils cherchent à trouver par eux-mêmes les moyens de développer leur socialisation et acquérir leur autonomie sans l'aide des adultes, en marge des institutions traditionnelles de socialisation (famille, école, etc.). Certains se soumettent de leur propre initiative à des épreuves leur permettant de (se) prouver qu'ils sont de vrais adultes. Les pratiques à risques adoptées par les jeunes peuvent ainsi être comprises comme des tentatives bricolées de construction identitaire, et si elles ont un aspect destructif indéniable, elles révèlent également un effort pour s'approprier une place sociale. L'enjeu, quand on accompagne ces jeunes, c'est aussi pouvoir reconnaître leur capacité à se bricoler des repères qui font sens pour eux.

² Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres

L'auteure propose de dépasser cette vision binaire du risque pour l'aborder dans sa dimension de quête paradoxale de reconnaissance. Sans nier la part de danger de ces pratiques, elles peuvent offrir aux jeunes certains repères qui facilitent leur construction identitaire et qui leur permettent de s'approprier une position adulte dans la société. Une focalisation sur le risque conduit à donner aux intervenants de terrain des injonctions axées sur la gestion de ces risques, au détriment des repères qui leur permettraient de mieux comprendre le sens de ces comportements pour pouvoir s'adapter aux spécificités des situations. Il faut en effet résister à la tentation de recette magique, car ces comportements ne prennent sens que lorsqu'on les inscrit dans des trajectoires spécifiques : un même comportement peut avoir un sens différent selon les jeunes et donc appeler à des interventions différenciées. Ces épreuves que s'imposent ces jeunes ne peuvent jouer leur rôle de rituel de passage que si elles sont reconnues par les autres et particulièrement par les adultes. Quand on véhicule une image du risque comme étant uniquement destructif et négatif, on occulte toute la part de bricolage qui peut se jouer à travers ces pratiques. A l'inverse, une attitude de laisser faire ne permet pas non plus d'apporter une réponse aux appels à la reconnaissance qu'ils peuvent constituer puisqu'elle les ignore. **Vouloir à tout prix gérer et prévenir les risques** peut amener un **décalage** puisque ce risque présenté comme négatif fait du sens pour le jeune, en tout cas à un certain moment dans son parcours de vie.

Présentation 'Travail social de proximité : histoire et devenir d'un métier'

Laurent Wicht, HETS Genève, HES-SO.

Il s'agit ici de mettre en lumière les enjeux autour de la construction d'une pratique de travail social de proximité dans les communes romandes. Ces enjeux sont liés aux rapports qu'entretiennent les collectivités locales avec leur jeunesse, ce qui permet de comprendre la nature de la réponse institutionnelle face à la jeunesse.

Il faut plutôt parler de 'jeunesses' au pluriel, car il y a différentes manières de vivre la transition vers l'âge adulte. Certains jeunes sont bien soutenus, donnent du sens à la formation et participent beaucoup à la vie associative, voire politique. Pour d'autres, c'est plus difficile : ils sont davantage présents dans l'espace public, ils essaient de s'affirmer, mais faute de savoir maîtriser les codes, ils échouent parfois et en ressortent avec le sentiment d'être laissés pour compte. Du côté de ces jeunes, il y a une inquiétude, une difficulté à entreprendre des projets, avec des risques de décrochage. Ces conduites sont moins visibles mais pourtant significatives. C'est aussi le rôle des TSP de faire remonter ces éléments pour révéler les situations de vulnérabilité des jeunes. Avant sa fonction d'action, le TSP a ainsi un rôle essentiel d'observation (au niveau des individus ou des groupes) : faire un état des lieux de la situation des jeunes dans leur commune, le faire remonter aux chefs et aux élus pour que s'établisse un dialogue autour de la mise en œuvre d'une politique publique sur la jeunesse.

La fonction de travail social de proximité (ou hors-murs) se construit autour de trois pôles : les institutions employeuses, les institutions de formation et, bien sûr, les professionnels de terrain. Cette fonction est déterminée premièrement par une commande institutionnelle localisée. Dans les discussions dans les conseils communaux sur la mise en place de tels postes, il y a une vision duale incontournable de la prescription qui est faite : a) prévenir les difficultés liées à la présence des jeunes dans l'espace public et leurs incivilités éventuelles ; b) prévenir les situations de vulnérabilité et soutenir les plus fragilisés. A l'origine des postes de TSP, on peut observer que c'est souvent la réaction sociale face à la visibilité publique des conduites qui provoque la mise à l'agenda rapide et des injonctions aux travailleurs sociaux de travailler sur l'insécurité et les incivilités.

Les institutions de formation ont un rôle important dans la professionnalisation de ces pratiques. Il est en effet aujourd'hui nécessaire d'ancrer cette fonction au niveau professionnel dans les métiers en évolution constante du travail social, en insistant sur les composantes de l'apprentissage, la formation, la transmission de capital entre pairs, les stages, etc. C'est ici un enjeu pour les écoles de contribuer à mieux définir le travail, pour mieux l'encadrer institutionnellement et développer les compétences, le sens critique et le positionnement professionnel.

Cette fonction est aussi autodéterminée sur la base de valeurs et de savoir-faire des professionnels actifs sur le terrain. La réflexion sur les pratiques peut permettre de définir un référentiel pour la profession. Il est nécessaire de disposer d'écrits, de textes servant de référentiel pour les différents pôles. Par ex., la charte nationale de travail social hors-murs (2005) qui en présente les valeurs et rappelle ce qui rentre ou non dans la mission. Des professionnels de la plateforme romande TSHM travaillent actuellement sur un référentiel métier, avec le soutien d'institutions employeuses et de formation. Ce document va plus loin que la charte, en évoquant la philosophie de l'intervention, les typologies des pratiques, les savoir-faire dans différentes situations sur le terrain.

Issues des métiers historiques du travail social, certaines caractéristiques sont spécifiques à la fonction de TSP. Par exemple, la proximité familiale, l'immersion dans l'environnement directement adjacent à la famille. La présence du professionnel dans le quartier, mais aussi ses principes de non-jugement, de libre-adhésion et d'absence de mandats d'aide, sont le moteur de l'interaction avec les jeunes. Il faut une série de savoir-faire pour l'accroche, la création et le maintien d'un lien de confiance et pouvoir accompagner la transition vers l'autonomie. Le TSP a la fonction essentielle de *tiers liant*, pour tisser des liens et faire des ponts entre les jeunes et les autres. En tant que généraliste polyvalent, le TSP va prendre contact avec les spécialistes du réseau quand il en faut. Le travail social de proximité est un travail de créativité, sur mesure, hors des grandes institutions, une fonction qui doit s'inscrire dans la durée et non dans l'urgence de résoudre des situations.

Ateliers

Les ateliers ont permis d'apporter des illustrations concrètes autour de thèmes en lien avec le travail des TSP dans les communes : l'espace public et le sentiment d'insécurité, l'insertion professionnelle, la consommation et la vulnérabilité, ainsi que la question du genre. Ces ateliers ont été co-animés par des TSP avec l'aide de spécialistes de ces thématiques.

1) 'Espace public et sentiment d'insécurité : quel partage des rôles entre TSP et police ?'

David Burnier (Renens), Djemool Polycarpe (Bussigny) et Samuel Ricucci (Montreux)

Adjudant Pierre-André Emery, chargé de prévention, (Police Riviera)

L'urbanisation en hausse renforce les **problématiques de cohésion sociale** : il y a une augmentation du nombre d'habitants, de la mixité sociale et forcément des groupes de jeunes et de leur visibilité dans l'espace public. Cette fréquentation importante de l'espace public, avec un style d'occupation différente de celle des adultes, peut contribuer à l'instauration d'un sentiment d'insécurité. Il y a d'autres facteurs développant le sentiment d'insécurité, comme l'inquiétude suscitée par rapport à l'inconnu (langage, habits, propension au littering). Ce n'est pas là réellement de l'insécurité, mais cela provoque un sentiment d'étrangeté qui contribue à ce sentiment. Les médias renforcent en outre le phénomène en relatant prioritairement les difficultés. Cela peut induire des réactions inadaptées de la part d'habitants, ce qui risque de provoquer une montée en symétrie de la part des jeunes qui veulent défendre leur identité en construction. C'est précisément l'un des rôles des TSP que de désamorcer ces situations, avec comme préalable essentiel de faire la différence entre les jeunes qui occupent l'espace public de ceux qui commettent des incivilités. Il faut constater aussi une diminution du dialogue et une propension à faire intervenir la police pour compenser la disparition du contrôle citoyen. Il y a en effet une certaine démission des citoyens face à l'appropriation d'un espace, qui contribue au sentiment d'insécurité. D'autre part, il ne faut pas oublier que les problématiques liées à la jeunesse ne proviennent que d'une minorité de jeunes qui sont souvent en situation de désinsertion et que ce sont les jeunes les principales victimes des violences commises par les jeunes.

Le **travail en réseau** avec la police est délicat mais également utile en amenant des éclairages et des forces différentes pour améliorer la compréhension des phénomènes sociaux et pour répondre de façon réaliste et cohérente aux attentes politiques et citoyennes. La qualité de la relation dépend d'une perception claire des rôles et de leurs limites, d'une connaissance mutuelle à construire sur du long-terme, mais également de la bonne volonté des personnes.

2) 'Insertion professionnelle : comment trouver sa place ?'

Nicolas Delavy (Ginkgo, Vevey) et Matthieu Forest (Espace Prévention La Côte)

Laurent Vez, coordinateur case-manager (guichet de la transition, Morges)

Lorsqu'un TSP déambule dans l'espace public, le thème de l'insertion professionnelle est une excellente porte d'entrée pour tisser un lien avec les jeunes. **Les jeunes sont souvent désemparés au moment d'aborder le monde professionnel.** Ils ne savent où commencer ni comment faire. Bien qu'ils s'en défendent, c'est bien là une source d'anxiété importante pour eux.

Le TSP peut jouer un rôle important dans une relation de confiance pour aborder avec eux le sujet souvent délicat du bagage professionnel. Il peut jouer le rôle de liant auprès du réseau d'aide existant, par ex. en orientant le jeune vers des structures adaptées à son besoin du moment : guichet de la transition, semo, opti, entreprises sociales, OAI, ou encore aide sociale pour avoir accès au programme Forjad. Il est difficile pour les professionnels de l'insertion (comme les case-managers) qui possèdent pourtant une panoplie exhaustive d'outils, de venir en aide au jeune qui ne franchit pas la porte de leur bureau. Le TSP peut alors accompagner le jeune jusqu'à l'office d'orientation et faciliter le premier contact.

Lorsque le jeune refuse d'entrer dans une mesure d'insertion officielle, qu'il dit vouloir et pouvoir s'en sortir seul, le TSP prendra alors le temps de cerner au mieux les attentes et les envies du jeune, il l'aidera à réaliser un dossier de demande d'emploi (rédiger un CV, une lettre de motivation, réunir des attestations, etc.) et pourra aussi aborder des **compétences sociales** liées au **savoir-être** permettant au jeune de prendre confiance en lui : présentation et hygiène de soi, savoir apprendre à parler au téléphone, à un employeur, etc. Par la suite, le TSP pourra également faciliter le contact avec des employeurs, en accompagnant le jeune vers les entreprises pour se présenter, participer aux éventuels bilans de stage, etc.

3) 'Consommation et vulnérabilité : entre expérimentation et addiction, quel accompagnement ?'

Xavier Gottraux (Azimut, Aigle) et Gonzalo Pérez (AACTS, Vevey)

Aline Gavillet, intervenante socioéducative (DEPART)

La consommation de substances concerne les jeunes comme les adultes. Il faut savoir tout d'abord ce qui préoccupe le plus : le phénomène de consommation dans l'espace public est souvent considéré davantage comme problème de sécurité que de santé. Il est ainsi important de différencier les personnes qui posent problème par leur seule présence dans l'espace public de celles en difficultés. Il faut également affiner la perception de la problématique et ne pas parler uniquement de risques d'addiction, mais aussi et surtout des comportements à risques. Il y a un continuum dans les modes de consommation qui va de l'expérimentation à l'addiction, en passant par les abus ponctuels. Il est important en outre de ne pas se focaliser sur les consommations, mais prendre également en compte des facteurs externes à la consommation : l'insertion sociale, les appartenances, les ressources de la personne. Le but de l'accompagnement d'une personne en lien avec sa consommation n'est ainsi pas seulement la diminution de cette consommation, mais surtout et avant tout le rétablissement du bien-être de la personne. L'approche par la réduction des risques, qui ne vise pas la diminution de la consommation, mais la diminution des risques, est un outil important pour travailler avec les adultes en situation de vulnérabilité.

Le rapport des personnes à leur consommation de produits évolue tout au long de la vie, dans un sens comme dans l'autre. Certains moments de transition sont plus à risques que d'autres. Il faut oser faire confiance aux personnes sur leur capacité à évoluer d'elles-mêmes. On voit ici le rôle essentiel que peut jouer un TSP, par le travail de création d'un lien sur le long terme, un travail d'opportunité également. D'où l'importance d'une certaine régularité de présence dans la rue et d'un travail de bas seuil, s'adaptant aux personnes là où elles en sont et sans poser de conditions pour aider. Les TSP ne font en effet pas usage de l'aide contrainte, mais travaillent avec le non jugement, la libre adhésion et la confidentialité, ce qui est un avantage dans l'établissement d'un lien de confiance.

Pour mettre en place un accompagnement en lien avec la consommation, la principale difficulté est la reconnaissance d'un problème. Si l'amarce de lien se fait plutôt facilement, la difficulté est d'amener la personne à formuler une demande d'aide. Il faut garder son rôle de généraliste et éviter de prendre un rôle de conseiller, afin de ne pas casser le lien existant et rompre la confiance. Il est alors possible de faire le relais vers le réseau spécialisé, en évitant de prêter le lien.

4) 'Le travail social de proximité face au genre : quelle intervention ?'

Karine Clerc (Ginkgo, Vevey), Julie Dogny (Bussigny) et Alexandra Evard (Prilly)

Le travail social de proximité se doit d'aider tout le monde, de chercher à intégrer quelle que soit la diversité, tout en gardant une attention particulière aux différentes identités qui composent les personnes. La question de la spécificité du genre dans le travail social de proximité a été abordée sous deux angles : les activités réservées aux filles et la mixité de genre dans les équipes de TSP.

Les activités non mixtes, réservées aux filles, visent à créer des moments et des espaces pour que celles-ci puissent se soustraire aux rapports de genre et se construire autrement. Elles risquent autrement d'être passives, reléguées en périphéries des activités, voire exclues. Il faut trouver des activités suffisamment intéressantes pour les filles qui ont tendance à se rencontrer dans des espaces privés. Ces activités réservées n'empêchent pas l'envie des filles et des garçons de vivre par ailleurs des moments communs, où se jouent de nombreuses choses très importantes à l'adolescence.

Avoir une équipe de TSP mixte, avec des femmes et des hommes, peut être un avantage, mais ce n'est pas obligatoire. Ce sont avant tout les compétences qui doivent primer. Certes, il peut être un peu plus délicat pour un homme d'aborder un groupe de filles dans l'espace public et les mettre en confiance, mais avec de la patience et des opportunités d'activités appropriées, c'est possible. C'est la formation et le travail d'équipe qui favorise la bonne intervention auprès des jeunes, filles et garçons, par la complémentarité des visions qui peuvent venir de différentes caractéristiques des professionnels : le genre, mais aussi l'âge, la nationalité, le parcours de vie, etc.

Il est important de garder une attention particulière aux filles. Il apparaît dans les discussions qu'il y a déjà eu beaucoup de réflexions sur le sujet et de nombreuses expériences tentées ici et là (activités de loisirs, petits jobs, aide à l'insertion professionnelle, sports, etc.) qui montrent que la question a évolué depuis 10 ans. Il reste peut-être alors à davantage visibiliser ces expériences, renforcer les échanges, également avec les publics concernés, ainsi que travailler sur ses propres représentations.

Table ronde

La table ronde, animée par *Denis Germanier, responsable de la webradio Check-hits à Prilly³*, a donné la parole à des spécialistes pour s'exprimer sur les enjeux actuels et les perspectives futures concernant le travail social de proximité :

Manon Jendly, maître d'enseignement et de recherches, Ecole des sciences criminelles UNIL
Yann Boggio, secrétaire général, Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (Genève)
Serge Bregnard, conseiller éducatif et superviseur
Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse (Vaud)
Daniel Gambazza, chef de service jeunesse (Prilly)

Les discussions ont été résumées et regroupées sous les thèmes figurant ci-dessous.

Rôles perçus du TSP

Le TSP a le rôle d'**agir en amont** pour prévenir des difficultés ou leur aggravation, que cela soit en matière de prévention des comportements à risques, de réduction des risques ou encore de promotion de la santé. C'est une approche cousue main, menée avec un tact professionnel particulier. Il peut être l'un des rares acteurs à pouvoir le faire, sans injonctions managériales comme les mandats d'aide contrainte. Le TSP a un rôle fondamental de référent, là où la famille, l'école ou d'autres sont absents ou ne parviennent plus à atteindre le jeune. Il a un rôle de traducteur et d'interprète pour expliquer et faciliter les grilles de lecture, grâce à sa connaissance fine des mutations sociétales. Le rôle du TSP s'inscrit également en aval pour **soutenir l'insertion sociale et professionnelle** des jeunes en situation de vulnérabilité.

De façon générale, le TSP a un **rôle de référent** pour les personnes qu'il côtoie. Celles qui vont bien initient facilement des projets, alors que pour d'autres, il est nécessaire d'être accompagné. Le TSP va instaurer une relation de confiance pour apporter un cadre soutenant quelle que soit finalement la problématique désignée. Les thèmes sont nombreux (insertion, consommation, école, famille, relation sociales, ...), et sont autant de prétextes et d'opportunités à la relation d'aide pour autant que le jeune (ou l'adulte) reste toujours au centre des préoccupations.

Le TSP a un **rôle pivot** pour les **autorités** et le **réseau spécialisé**. Par sa capacité d'observation, il joue un rôle de rapporteur des problématiques rencontrées sur le terrain auprès des autorités et peut ainsi influencer sur le contenu des politiques publiques. En tant que généraliste, le TSP n'a pas toutes les clés pour aider les jeunes, mais il a un rôle d'orientation et il facilite l'accès des services spécialisés qui leur sont destinés.

Le rôle de **médiation**, de tiers indépendant entre les jeunes et différents acteurs de leur environnement (conciERGE, école, etc.) est celui qui fait le plus débat entre les professionnels. Certains ne se retrouvent pas dans ce rôle et refusent les injonctions en matière de médiation. D'autres estiment que les situations de conflits, malgré les attentes en matière d'ordre public, sont pourtant une opportunité de faire du lien avec les jeunes dans une dynamique pouvant répondre à leurs besoins ainsi que transformer des situations problématiques par un processus participatif.

³ www.radiocheckhits.com

Difficultés rencontrées par les TSP

L'analyse de pratique est une composante essentielle de l'activité des TSP, en particulier quand ils travaillent seuls. Ces moments leur permettent de réfléchir sur différentes thématiques et difficultés liées à leurs missions, de renforcer leurs compétences pour accompagner les jeunes dans l'insertion, tout comme pour soutenir ceux qui sont en désespoir. Ces analyses de pratique peuvent se faire de façon individuelle par le biais de supervision ou de façon collective en intervision dans les équipes, dans le cadre de plateformes régionales ou de la Plateforme vaudoise.

Lors des discussions sur les pratiques, certaines difficultés ressortent fréquemment, notamment les questionnements sur l'identité professionnelle (*Quelle est ma mission ?, mon rôle ?, mon public ?*), ainsi que les difficultés avec la hiérarchie (*Qui pilote le dispositif et me dirige, qui connaît vraiment ce métier dans la hiérarchie et qui peut analyser les difficultés et me conseiller, qui me fournit légitimité et reconnaissance de ma fonction ?*). Il n'existe pas à ce jour de conditions cadres au niveau du canton de Vaud, avec comme conséquences des disparités salariales importantes pour des missions semblables. **Il est aujourd'hui indispensable d'initier un débat afin de garantir des conditions de travail adéquates.**

Le travail social de proximité a connu, dans le canton de Vaud, un essor important avec de nombreuses communes ayant engagé des professionnels. Il faut constater de plus un turn-over important, en raison d'une fatigue et d'un épuisement, lié souvent à un décalage dans la compréhension du rôle de TSP entre les professionnels et les attentes politiques et citoyennes. Il est pourtant essentiel de mettre en œuvre un tel dispositif pour les bonnes raisons. La notion du sentiment d'insécurité a été discutée et nous avons vu que les jeunes en sont des responsables fréquemment désignés. Or, les jeunes ne sont pas plus délinquants et violents aujourd'hui. Les incivilités sont le fait d'une faible minorité, une minorité par ailleurs plus difficile à atteindre et plus difficile à aider. C'est ici que le travail social de proximité prend tout son sens, dans sa capacité à aider les jeunes et les moins jeunes, ceux qui sont dans des situations de vulnérabilité, sans oublier les autres.

Mise en œuvre de postes de TSP dans les communes du canton de Vaud

Dans le canton de Vaud, la Loi sur le soutien aux activités de la jeunesse (LSAJ) vise à mettre en place des politiques de soutien aux expériences de participation des jeunes à la vie sociale et aux décisions qui les concernent, au niveau communal et cantonal. De nombreuses communes pourtant ne disposent pas de secteur jeunesse. D'autre part, certains jeunes en situation de vulnérabilité ne fréquentent pas les structures d'animation, alors qu'ils ont droit à ces mesures. Il s'agit là d'aider les jeunes à trouver des places ou à en inventer dans notre société.

L'intervention des TSP peut **favoriser l'accès aux projets participatifs** et aux offres de **loisirs**, ceci sans oublier les plus vulnérables. Le travail social de proximité est une approche sociale qui a fait ses preuves. Soutenu et encadré adéquatement, avec des attentes réalistes, c'est un dispositif amenant une plus-value certaine pour une commune ou une région. **La Plateforme vaudoise TSP est une ressource pour aider les communes à concevoir un dispositif de travail social de proximité** par la définition de certaines conditions cadres. En effet, il n'est pas aisé de mettre en œuvre de tels postes à géométrie variable. *Comment et sur quelle base rédiger un cahier des charges ? Quelle est la mission ? Est-ce une mission locale, intercommunale ? Y a-t-il une participation à la politique globale du canton en matière de jeunesse ?* Afin qu'un TSP ait un impact dans une commune, il lui faut en effet pouvoir s'appuyer sur différents éléments comme : un mandat clair, le respect des principes de base (libre adhésion, non jugement), des ressources suffisantes, un travail d'équipe et de réseau, ainsi que le temps nécessaire à l'immersion. Dans les communes voisines à forte densité, où les jeunes ne reconnaissent pas de frontières communales, il est pertinent que les TSP collaborent sur des actions ou des projets pour favoriser l'échange d'expériences ainsi que renforcer la force de proposition pour les communes.

Il est utile de s'inspirer de ce qui a été fait dans d'autres quartiers, communes, cantons, avec la précaution que la différence de contexte impose. Le canton de Genève, par exemple, dispose depuis 5 ans d'un référentiel institutionnel cantonal qui définit la fonction de travailleurs sociaux hors-murs (TSHM), ainsi que les modes de collaboration entre les professionnels, les communes ainsi que la FASE, le répondant institutionnel cantonal qui regroupe, entre autres, l'entier des TSHM du canton, mis à part ceux de la ville de Genève. A noter également que depuis 2010, il n'y a plus de TSHM travaillant seul sur une commune. Ils sont regroupés en équipe et des répondants locaux et régionaux ont été désignés pour soutenir les acteurs de terrain, animer des réflexions, et faire le lien avec les autorités communales et le secrétariat général de la FASE. Il existe également des conventions, établies sur un mode partenarial entre les parties prenantes, permettant de s'accorder sur des objectifs annuels. Les salaires sont les mêmes pour tous, sur la base d'une grille de salaire cantonale consultable sur internet. L'instauration de tels documents de référence doit être travaillé de manière coopérative et prend du temps, mais la démarche en soi permet déjà de favoriser la collaboration ainsi que la professionnalisation.

Pistes pour le développement du travail social de proximité

Il est nécessaire aujourd'hui de chercher à mieux institutionnaliser le travail social de proximité sur le canton de Vaud. Il est important de **rédiger des textes de référence** pour les collectivités et les communes comme pour les professionnels, de définir de manière coopérative les conditions-cadres essentielles à l'efficacité et la durabilité de ces postes. C'est là également l'enjeu de réaliser un référentiel commun, recoupant les différents mandats institutionnels, pour arriver à formuler un référentiel clair sur le mandat des TSP. Il s'agit également de mieux **visibiliser** et communiquer sur ce qui est réalisé en matière de travail social de proximité.

Le travail social de proximité est encore peu reconnu au niveau politique. Un **soutien politique** permettrait d'affirmer que le travail social de proximité fait partie de la politique cantonale ou communale en matière de jeunesse et pourrait préciser les attentes concernant ce type de travail.

Les TSP sont trop souvent encore en marge du mouvement qui s'occupe de la jeunesse, ils sont absents des plateformes et rencontres régionales où se discutent et se décident les politiques en matière de jeunesse, alors qu'ils ont une expertise importante. Il faut trouver les moyens d'entrer dans ces réseaux, être visible et donner son avis. C'est dans ces espaces de coopération, comme aujourd'hui, que le TSP pourra battre en brèche l'idée qu'il n'est ni un magicien, ni un gestionnaire des incivilités, mais un professionnel du travail social qui va contribuer à faire émerger dans les communes le débat autour de la place que la collectivité fait aux jeunes pour leur apporter bienveillance, reconnaissance et protection.

Mot de la fin

Pascal Monney, Directeur du Centre vaudois d'aide à la jeunesse

Au travers des différentes interventions, présentations, ateliers et table-ronde, il y a eu des pistes de réponses à la question posée : « Mais que font les TSP ? », ainsi que sur leur rôle et leur fonction. A l'issue de cette rencontre, il est ainsi possible d'avoir une meilleure idée du rôle de TSP et de ses interventions dans l'espace public, à l'écoute des jeunes les plus vulnérables. Les TSP sont sur le terrain, hors institution, pour écouter les besoins et les difficultés rencontrés par ces jeunes qui sortent des dispositifs classiques de l'intervention sociale.

Les Etats Généraux ont permis d'apporter des informations sur l'évolution de cette fonction et son devenir, en soulignant l'importance que la connaissance de ce champ d'intervention, ses limites, ses difficultés, ses contextes différents, se retrouvent davantage ancrés dans le cursus de formation des travailleurs sociaux.

Les éléments de cohésion et de lien sociaux, de citoyenneté, de travail communautaire, de proximité, représentent le socle commun de la fonction de TSP. Ces dénominateurs communs peuvent être exprimés sous la forme de valeurs, comme dans la charte TSHM, mais peuvent également s'incarner sous la forme d'une mission. En effet, il y a tout intérêt aujourd'hui que ces dénominateurs se concrétisent à la fois dans un référentiel de compétences, ainsi que dans une description de fonction du TSP qui définirait à la fois sa mission de base et ses domaines-clé de responsabilités.

Si la variabilité des mandats propres aux contextes locaux et la complexité de ces interventions ont été abordées, la richesse de cette variabilité doit être davantage définie, précisée et mieux positionnée dans cette double dimension d'action et d'observation contenue dans le rôle du TSP. Il faudrait également questionner la dimension de médiation, qui devrait là aussi être mieux développée et valorisée.

La légitimité du rôle de TSP à s'exprimer et à se positionner sur différents thèmes peut s'obtenir à travers des rencontres comme les Etats Généraux. C'est en interaction avec les partenaires du réseau, les mandants et les institutions de formation qu'il est possible d'affirmer une fonction, un rôle, une connaissance, une expertise sur les problématiques rencontrées par les jeunes et les moins jeunes sur le terrain. Ce sont ces affirmations qui auront comme effet de renforcer la légitimité du rôle de TSP. Une affirmation qui se joue aussi au niveau des conditions de travail, afin de permettre au TSP de s'inscrire sur la durée et construire un lien avec les jeunes.

L'inscription du rôle de TSP dans le réseau, dans sa spécificité et sa complémentarité, est un objectif permanent de collaboration interdisciplinaire entre les acteurs pour trouver des solutions créatives aux problématiques rencontrées en complémentarité interdisciplinaire. Cela passe par la collaboration entre les TSP en premier lieu, mais aussi avec les assistants sociaux, les animateurs, la police, les acteurs de l'insertion professionnelle, de la santé et du social.

Il reste encore un défi majeur permanent, plus opérationnel, de mise en valeur et de communication de l'action et de l'engagement des TSP afin de visibiliser les bénéfices potentiels pour les jeunes, pour la communauté et pour les autorités.